

Grand Poitiers Communauté urbaine

Technopole Grand Poitiers

Label Technopole : nouveau levier d'actions pour attirer et accompagner les start-ups et entreprises

Attirer et accompagner les start-ups et entreprises à potentiel de tout Grand Poitiers, et donc créer des emplois. Voilà les motivations de Grand Poitiers pour s'engager avec force et obtenir rapidement le label Technopole, la démarche ayant débuté en juin 2016. Ce travail de labellisation s'est effectué avec l'accompagnement du réseau national des technopoles (Rétis).

L'obtention du label technopolitain Rétis, rendue possible par l'implication de nombreux acteurs (collectivités, CHU, établissements d'enseignement supérieur, entreprises, chambres consulaires, clusters...), dote Grand Poitiers :

- > **d'un nouveau levier d'actions pour aider les projets des laboratoires, start-ups et entreprises** à se développer,
- > lui apporte une **meilleure visibilité régionale et nationale**,
- > lui permet de prétendre à **des moyens financiers complémentaires** (de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'État, de l'Europe)...

Une 1^{ère} étape

La labellisation Technopole de Grand Poitiers est une 1^{ère} étape pour, dans les 2 ans à venir, mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux, imaginé par Grand Poitiers et ses partenaires. À commencer par la création d'une structure chargée d'animer la Technopole composée :

- > de Grand Poitiers, des chambres consulaires, des autres collectivités (Conseil départemental, Conseil régional) et des partenaires institutionnels, des acteurs de l'accompagnement d'entreprises...
- > des entreprises,
- > des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ses missions seront à la fois de :

- > **définir le positionnement stratégique de la Technopole Grand Poitiers pour valoriser davantage ses domaines d'excellence**. Pour cela, il lui faudra se spécialiser dans certains domaines (santé, e-sport, edutainment, écoindustrie, aéronautique, chimie verte, agro-alimentaire...) mais aussi rapprocher laboratoires de recherche et entreprises,
- > **renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises** (de l'incubateur au CEI),
- > **mettre en place une stratégie marketing et d'animation** pour que la Technopole et ses différents sites soient visibles, accessibles et clairement identifiables des porteurs de projets, du monde économique et scientifique.

Un travail partenarial

Si la Communauté urbaine de Grand Poitiers est à l'initiative de la démarche, elle doit aussi cette labellisation aux nombreux acteurs du territoire engagés. Ils seront des maillons essentiels pour la réussite de la Technopole.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi